

Paris le 6 juillet 2020



Paris – Créteil – Versailles

A Madame Valérie PECRESSE,
Présidente de la Région Ile de France
et à Madame Marie-Carole CIUNTU,
Vice-Présidente en charge des lycées
et de l'administration générale.
2 rue Simone Veil
93400 Saint OUEN

Objet : carton rouge adressé à la Région Ile de France pour sa politique déficiente en matière d'EPS, de sport scolaire, d'équipements et d'installations sportives pour les lycées

Madame La Présidente, Madame la Vice-présidente,

En tant que syndicat le plus représentatif des enseignants d'EPS du service public, le SNEP-FSU s'est adressé à vous le 8 mars 2019 afin que vous nous accordiez une audience sur le dossier des équipements et des installations sportives et plus particulièrement des annonces que vous aviez transmises au SNEP FSU dans un courrier du 3 décembre 2015.

Nous avons été reçus par Madame CIUNTU Vice-présidente en charge des lycées ainsi que par Monsieur Jouve le 11 avril 2019. Depuis, nous constatons que rien n'a évolué. Le groupe de travail annoncé depuis le CIEN de septembre 2017 ne s'est toujours pas réuni !

Les décisions qui ont été prises, sont en contradiction avec les annonces que vous aviez transmises au SNEP-FSU dans votre courrier du 3 décembre 2015.

C'est pourquoi, le SNEP-FSU adresse un carton rouge à la Région Ile de France pour sa politique déficiente en matière d'EPS, de sport scolaire, d'Equipements et d'Installations Sportives pour les lycées.

Vous trouverez en annexe le détail des annonces et des décisions contradictoires qui ont été prises par la Région Ile de France ainsi que la copie de la lettre du 3/12/2015 que vous nous aviez transmise au SNEP FSU.

Il est maintenant urgent que La Région Ile de France respecte ses engagements. En réunissant le groupe de travail annoncé, en travaillant avec le SNEP FSU à la rédaction d'un cahier des charges pour les équipements et installations sportives des lycées, l'élaboration d'un plan d'urgence et de rattrapage comprenant, la rénovation et la construction d'équipements sportifs (y compris en intra-muros). La rénovation thermique des lycées doit aussi concerner les installations sportives intra-muros
Un plan spécifique pour les piscines est indispensable. La politique relative aux crédits, pédagogiques, de location et de transport doit être adaptée pour répondre aux besoins.
Les subventions aux services régionaux UNSS, pour l'année 2019, doivent être rétablies à la hauteur de celles de 2018.

Sachant que vous êtes attachée à un service public de qualité, dans lequel l'EPS et le sport scolaire ont toute leur place, nous vous prions de recevoir Madame la Présidente, l'expression de nos sentiments respectueux

Pour le SNEP-FSU,

PARIS

Martine Hingant



CRETEIL

Hugo Pontais



VERSAILLES

Patrick Mathieu



Contact : Monsieur Patrick Mathieu (SNEP-FSU) élu CIEN,
Adresse : 197 avenue Pierre Brossolette 92120 MONTROUGE
Mel : patrick.mathieu@snepfsu.net - Portable : 06 50 30 59 98